



# Communiqué de presse

Embargo: 07.04.2009, 9:15

---

## 20 Situation économique et sociale de la population

N° 0351-0903-60

Pauvreté et aide sociale en comparaison

### **Des groupes à risque semblables, mais des évolutions dans le temps différentes**

Neuchâtel, 07.04.2009 (OFS) – **La statistique de l'aide sociale et la statistique de la pauvreté fournissent des informations complètes sur le nombre et la structure des ménages vivant dans des conditions financières précaires. Les deux statistiques se réfèrent à des phénomènes sociaux semblables, mais pas identiques. Les groupes à risque se ressemblent, mais ils diffèrent quant à leur taille et à l'ampleur de la précarité à laquelle ils sont exposés. Pendant la période considérée (1990-2006), on note que le taux d'aide sociale tend à augmenter alors que le taux de pauvreté est soumis à des fluctuations. Les deux taux dépendent directement de l'évolution du chômage et - avec un léger décalage dans le temps - de l'évolution économique. Ce sont là quelques résultats d'une analyse approfondie que l'Office fédéral de la statistique (OFS) a réalisée sur la base des données des statistiques de l'aide sociale et de la pauvreté.**

Si les bénéficiaires de l'aide sociale présentent dans une large mesure les mêmes caractéristiques que les personnes touchées par la pauvreté, les deux groupes diffèrent quant à l'importance et à l'évolution de leur taux dans le temps. Comme la statistique de l'aide sociale donne une image de la pauvreté combattue, elle représente un bon indicateur pour la problématique de la pauvreté en général. Les deux statistiques peuvent servir de base pour définir des mesures appropriées de lutte contre la pauvreté.

#### **Evolution dans le temps et interactions dans le contexte économique**

L'interaction entre l'évolution économique, le chômage, l'aide sociale et la pauvreté est complexe. Entre 1990 et 2006, le taux d'aide sociale a constamment progressé alors que le taux de pauvreté a fluctué. Les deux taux sont liés au taux de chômage. Ce dernier a suivi la croissance économique avec un retard de deux ans environ. Lorsque le taux de chômage était élevé, on a observé parallèlement une forte hausse du taux d'aide sociale. Mais chaque fois que le taux de chômage a

atteint un faible niveau, il n'a fait que ralentir la progression du taux d'aide sociale. Au cours de la période considérée, ce dernier n'a cependant jamais diminué lorsque l'emploi se portait bien, sauf en 2001. D'autres facteurs comme les prestations sociales sous condition de ressources prévues en amont – notamment les aides aux chômeurs – et les conditions institutionnelles affaiblissent très probablement la relation entre le taux de chômage et le taux d'aide sociale au point que l'on ne mesure plus qu'un effet sur la *variation* du taux d'aide sociale.

### **Les types de ménage et les variables individuelles en comparaison**

Si l'on compare, dans la population âgée de 18 à 59 ans, les bénéficiaires de l'aide sociale et les personnes « statistiquement » pauvres, l'image est la suivante : La plus grande partie (48%) des bénéficiaires de l'aide sociale vivent seuls, tandis que la majorité des personnes pauvres sont membres d'un ménage de couple avec enfants. Les personnes âgées de 18 à 29 ans sont fortement surreprésentés dans l'aide sociale (30%), mais ce n'est pas le cas dans la pauvreté monétaire. Plus de sept jeunes bénéficiaires de l'aide sociale sur dix n'ont achevé ni un apprentissage ni une formation supérieure. Seule une minorité (32%) des bénéficiaires de l'aide sociale sont actifs occupés, alors qu'une majorité (59%) des personnes pauvres ont un travail. La part des personnes sans emploi est trois fois plus importante parmi les bénéficiaires de l'aide sociale que dans la population statistiquement pauvre (36% contre 12%). Les personnes non actives sont par contre près d'un tiers dans les deux groupes (32% et 29%), alors que leur part n'atteint que 11% dans l'ensemble de la population des 18 à 59 ans. Bon nombre de différences entre les deux groupes peuvent s'expliquer par ce qu'on appelle l'écart de pauvreté (différence entre le revenu du ménage et le seuil statistique de pauvreté). Lorsque l'écart de pauvreté est petit et que plusieurs actifs occupés vivent dans le ménage, il est plus rare que le ménage sollicite des prestations d'aide sociale. Par ailleurs, la grande majorité des personnes faisant partie de la population pauvre touche une ou plusieurs prestations de soutien publiques qui sont situées en amont de l'aide sociale (comme les aides aux chômeurs, les avances sur pensions alimentaires).

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE  
Service de presse

### **Statistique suisse de l'aide sociale (SAS)**

Cette statistique recense toutes les personnes qui touchent, au cours d'une année civile, une prestation sociale sous condition de ressources selon la législation cantonale. Les données requises sont collectées au cours du processus administratif; autrement dit, le relevé des données se fait largement sur la base des déroulements administratifs qui s'appuient sur les dispositions d'exécution. L'unité du relevé est le dossier ou l'unité d'assistance, laquelle comprend les conjoints vivant dans le même ménage ainsi que les enfants mineurs vivant avec leurs parents ou un de leurs parents. Cette unité ne coïncide pas toujours avec le ménage : Parfois, certains membres d'un ménage ne font pas partie de l'unité d'assistance (par ex. le nouveau partenaire d'une mère divorcée avec deux enfants). L'octroi de l'aide sociale est un long processus au cours duquel la situation du demandeur au niveau de ses revenus et de sa fortune est examinée attentivement. L'aide financière est accordée selon le principe du besoin, c'est-à-dire que les prestations sont axées sur les besoins définis pour garantir le minimum vital socioculturel de la personne ou de l'unité d'assistance (besoins de base, coûts du logement, soins médicaux de base).

Dans ce contexte, la statistique de l'aide sociale donne une image de la pauvreté combattue ; autrement dit, elle ne livre des informations que sur des groupes de personnes en contact avec le processus administratif et faisant aussi valoir leur droit à l'aide sociale. Même si la statistique de l'aide sociale ne couvre qu'une partie du phénomène de la pauvreté, elle fournit cependant d'importantes indications sur les tendances, les changements structurels et la dynamique à l'intérieur de la population touchée par la pauvreté.

### **La statistique de la pauvreté sur la base de l'enquête suisse sur la population active (ESPA)**

Des analyses sur la pauvreté et la situation des working poor ont été réalisées ces dernières années sur la base de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA). Le relevé des données, contrairement à celui de la statistique de l'aide sociale, ne se déroule pas dans le cadre d'un processus administratif. L'ESPA est une enquête annuelle directe menée depuis 1991 auprès d'un échantillon de ménages (2007 : près de 33'000 ménages). En sus de variables démographiques et d'indications sur les ménages, cette enquête fournit des informations sur la situation professionnelle, la formation et la formation continue, le travail non rémunéré, les conditions de logement, le revenu professionnel et le revenu du ménage. Les informations reflètent la situation des personnes interrogées telle qu'elle était pendant la semaine de référence. Sur la base des indications données sur le revenu, il est possible de procéder à des analyses sur la pauvreté monétaire. La taille de l'échantillon limite cependant les possibilités d'analyse au niveau régional.

Pour être considérée comme faisant partie de la population pauvre, une personne devra se situer en dessous d'un seuil de pauvreté défini statistiquement et utilisé de manière standardisée. Ce dernier, relevons-le, ne fonde aucunement un droit à l'aide sociale. La définition de la pauvreté utilisée ici s'appuie sur le minimum d'existence en vigueur dans la pratique de l'aide sociale selon les normes CSIAS. Le minimum vital se subdivise en trois parties qui déterminent ensemble les besoins matériels de base : ces dernières sont le montant forfaitaire pour entretien, les coûts pour le logement et les soins médicaux de base. Le minimum vital comprend en plus un montant de 100 francs par mois pour chaque membre du ménage de plus de 15 ans. Ce montant supplémentaire est prévu pour tenir compte d'autres dépenses obligatoires comme la franchise dans l'assurance-maladie, la participation de la personne assurée aux frais, l'assurance responsabilité civile et autres assurances. En 2006, le seuil de pauvreté défini de cette manière se montait en moyenne à 2200 francs pour les personnes vivant seules, à 3250 francs pour une femme élevant seule un enfant et à 4650 francs pour un couple avec deux enfants. Si le seuil est fixé sans prendre en compte les 100 francs supplémentaires, on obtient alors le seuil dit de privation monétaire sévère. Les deux seuils de pauvreté définissent de cette manière un intervalle de pauvreté. Pour la présente comparaison, on se réfère au seuil inférieur (sauf lorsqu'il est question de l'évolution dans le temps).

---

**Renseignements:**

Eric Crettaz, OFS, Section Analyses sociales, tél.: +41 32 71 36238.

Tom Priester, OFS, Section Analyses sociales, tél.: +41 32 71 36475

---

**Nouvelles parutions:**

Comparaison des statistiques de l'aide sociale et de la pauvreté. Concepts et résultats, n° de commande: 1050-9000. Prix: Fr. 6.—

---

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36346, e-mail: [info@bfs.admin.ch](mailto:info@bfs.admin.ch)

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061

e-mail : [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > [Thèmes](#) > [20 - Situation économique et sociale de la population](#)

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :

<http://www.news-stat.admin.ch>

---

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

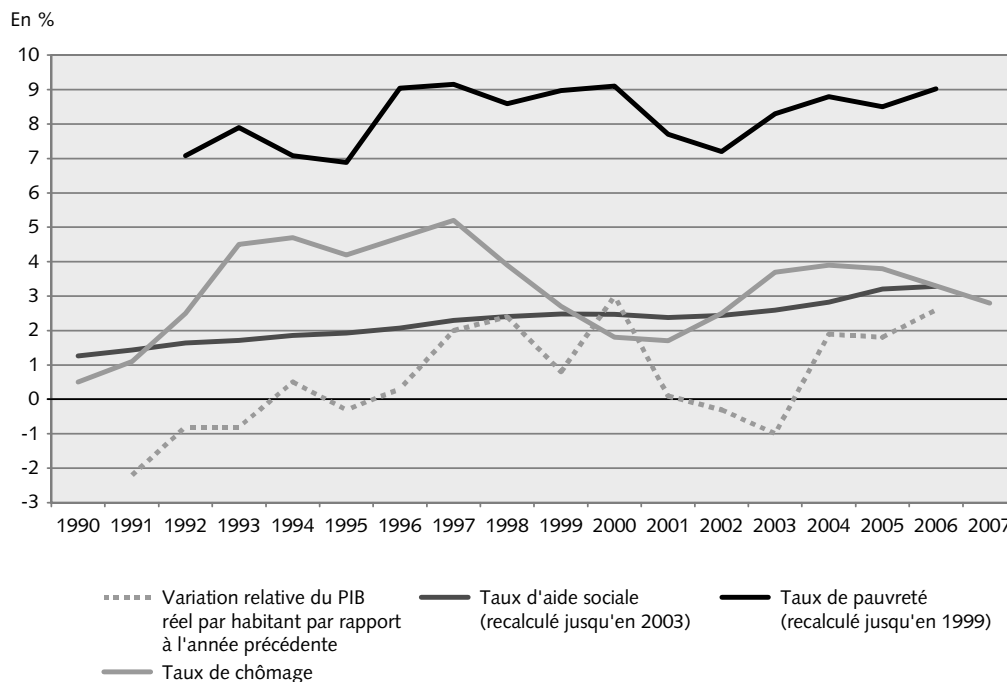
**T1 Composition de la population touchée par la pauvreté et de la population recevant une aide sociale selon des variables individuelles, en comparaison avec l'ensemble de la population de 18 à 59 ans, en %, en 2006**

	Bénéficiaire de l'aide sociale	Population pauvre	Ensemble de la population 18-59 ans selon l'ESPA
Hommes	48.9	44.0	54.4
Femmes	51.1	56.0	45.6
18-29	29.8	21.1	19.9
30-39	27.8	33.2	29.3
40-49	26.3	26.8	29.0
50-59	16.0	18.8	21.8
Etrangers	44.8	43.4	24.9
Suisses	55.2	56.6	75.1
Célibataire	38.4	22.1	32.5
Marié(e)	34.4	64.1	56.8
Divorcé(e)	17.2	9.8	8.2
Séparé(e)	9.2	2.4	1.3
Veuf/veuve	0.9	1.5	1.1
Ecole obligatoire	54.8	34.2	15.8
Apprentissage, formation supérieure	40.1	53.4	60.3
Université, haute école spécialisée	5.1	12.3	23.8
Occupé(e) à plein temps	12.9	29.5	61.8
Occupé(e) à temps partiel	19.2	29.5	24.5
Sans emploi	36.2	11.6	3.1
Personne non active	31.6	29.3	10.5

Sources: Enquête suisse sur la population active (ESPA), Statistique de l'aide sociale (SAS), OFS

## Evolution économique, taux de chômage, taux d'aide sociale et taux de pauvreté, 1990–2007

G 1

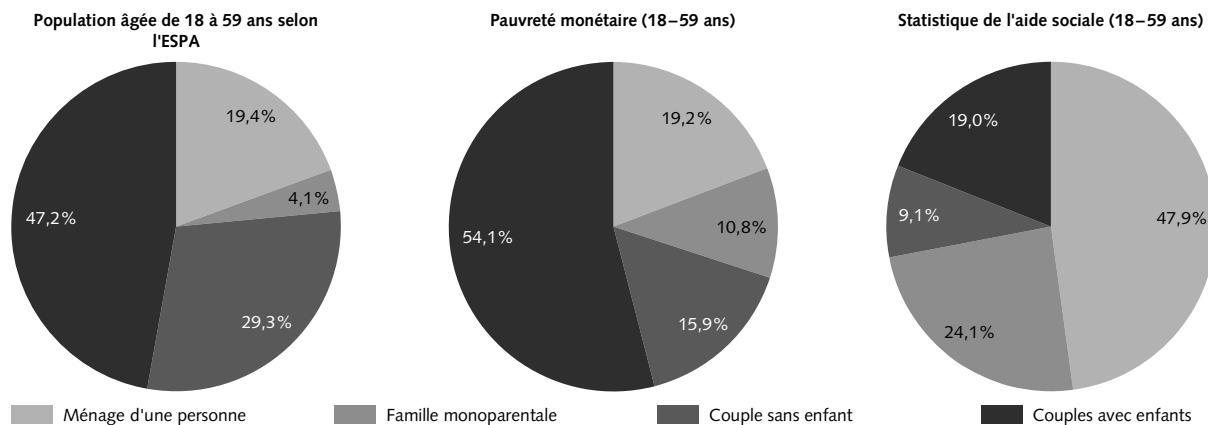


Source: Statistique du chômage, SECO; Enquête suisse sur la population active (ESPA), Statistique de l'aide sociale, Comptes nationaux (CN), OFS

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## Composition de la population touchée par la pauvreté et de la population recevant une aide sociale selon le type de ménage<sup>1</sup>, en comparaison avec l'ensemble de la population, en 2006, en %

G 2



<sup>1</sup> La population correspond aux personnes interrogées vivant dans un des quatre types de ménage (ménage d'une personne, famille monoparentale, couple sans enfant, couple avec enfant(s)).

Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), Statistique de l'aide sociale (SAS)

© Office fédéral de la statistique (OFS)